

Réf: Dossier 466116

Avis de constitution

SOCIETE « NOVATRANS AFRICA »

Siège ABIDJAN COCODY LAURIERS 9 ILOT 2 LOT 19,
Lot 19, Ilot 2

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/10/2025 reçus par Me KOUAME ASHANTY, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 12/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOVATRANS AFRICA »

Objet : Transport public de personnes, de marchandises et de biens; Importation, vente et location de véhicules ; Importation et commercialisation de pièces détachées; Réparation et entretien de véhicules et engins roulants ; Toute activité connexe ou complémentaire se rattachant à l'objet principal.

Et plus généralement toutes opérations commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LAURIERS 9 ILOT 2 LOT 19,
Lot 19, Ilot 2

Dirigeant(s) M YAO KOUAME ELIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06581 du 19/12/2025 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79519/GTCA/RC/2025 du 19/12/2025

